

Mardi 03 novembre 2015

L'USPA exclut le groupe NEWEN

Suite à l'annonce des négociations exclusives entamées avec TF1 en vue d'une prise de participation majoritaire de ce dernier, le Conseil Syndical de l'USPA réuni ce jour a décidé à l'unanimité d'exclure les sociétés filiales du groupe Newen.

Dans sa nature, cette opération est en totale contradiction avec les valeurs défendues par l'USPA et les producteurs indépendants qu'elle représente, et en particulier la loyauté envers ses partenaires.

L'annonce de cette opération renforce la détermination de l'USPA à redéfinir rapidement le cadre des relations de la production indépendante avec les diffuseurs, et notamment avec le groupe France Télévisions.

Il apparaît nécessaire de tirer toutes les conséquences d'une telle opération et de renforcer les garanties accordées aux diffuseurs pour une exploitation paisible des œuvres et des marques qu'ils cofinancent tant qu'ils souhaitent en maintenir l'exploitation sur leurs antennes.

Au nom de l'exception culturelle, la France a toujours mis en œuvre des règles anti concentration renforcées et défendu l'existence d'un secteur de la production indépendante fort, gage du pluralisme des œuvres, du renouvellement de la création, et de l'indépendance des auteurs. En saluant avec empressement cette opération, la ministre de la culture rompt de façon brutale avec cet héritage cardinal de la diversité culturelle et semble avoir oublié que les œuvres audiovisuelles faisaient partie du champ de la culture.

Dans sa quête d'une intégration à tout prix, la ministre de la Culture a décidé de soutenir les diffuseurs privés, lesquels n'ont désormais plus aucune retenue dans leur surenchère visant à affaiblir la production indépendante d'œuvres à leur profit.

Ce n'est pas sa déclaration tardive hier à l'occasion de son audition à l'Assemblée Nationale sur les crédits Médias du projet de loi de finances 2016 en faveur de la diversité de la production qui est susceptible de nous rassurer sur ses intentions finales.